

**RENONCIATION DU CONJOINT À LA PRESTATION PAYABLE EN CAS DE DÉCÈS
DU PARTICIPANT, DE LA PARTICIPANTE,
DE L'ANCIEN PARTICIPANT OU DE L'ANCIENNE PARTICIPANTE
AVANT LE DÉBUT DU SERVICE DE SA PRESTATION DE RETRAITE**

Je, _____, certifie être le conjoint, au sens de l'article 85
(Nom du conjoint)

de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*, de _____
(Nom du participant)

demeurant au _____
(adresse du participant)

_____ qui participe ou a déjà
participé au Régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke
(enregistré auprès de la Régie des rentes du Québec sous le numéro 22820).

Je comprends que, selon les modalités de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*, une prestation me serait payable si mon conjoint décédait avant moi avant le début du service de sa prestation de retraite. Le régime de retraite prévoit que la prestation qui serait payable dans un tel cas est égale à la valeur des unités que mon conjoint détiendrait à son décès dans le Fonds des employées et des employés et dans le Fonds-Université, sans que cette valeur soit inférieure, pour le service reconnu avant le 1er janvier 1990 au titre de la partie prestations déterminées du régime à la valeur présente de la prestation de retraite constituée par mon conjoint avant cette date.

Je comprends que je peux renoncer à mon droit à cette prestation de décès. Le fait que je renonce à mon droit permettra au participant de choisir un autre bénéficiaire, auquel cas je ne recevrai rien du régime de retraite s'il décède avant le début du service de sa prestation de retraite, ou de me désigner à titre de bénéficiaire d'une partie seulement de la prestation de décès.

Ayant pris connaissance de ce qui précède, je consens par la présente à renoncer à mon droit à la prestation qui me serait payable en vertu du régime de retraite si mon conjoint décédait avant le début du service de sa prestation de retraite.

Je comprends que je peux révoquer la présente renonciation en avisant le comité de retraite par écrit avant le décès du participant.

Signé à _____, le _____.
(ville), (province) (date)

Signature du conjoint

*Signature du témoin – autre que le
participant, la participante, l'ancien participant ou l'ancienne
participante*

Adresse du conjoint

Adresse du témoin

INSTRUCTIONS

Ce formulaire doit être rempli par le conjoint d'un participant ou d'une participante qui désire renoncer à son droit de recevoir la prestation payable en cas de décès du participant ou de la participante avant le début du service de sa prestation de retraite.

Ce formulaire doit être :

- signé par le conjoint et un témoin avant la date du décès du participant ou de la participante;
- déposé auprès du comité de retraite administrant le régime concerné avant la date du décès du participant ou de la participante.

La *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* et le régime définissent le conjoint, pour un décès survenant avant le début du service de la rente, comme la personne qui :

- est légalement mariée avec le participant ou la participante; ou
- vit maritalement avec le participant (ce dernier n'étant pas marié) ou la participante (cette dernière n'étant pas mariée) depuis au moins trois ans ou, dans les cas suivants, depuis au moins un an :
 1. un enfant, au moins, est né ou est sur le point de naître de leur union; ou
 2. ils ont, conjointement, adopté au moins un enfant depuis le début de leur union; ou
 3. l'un deux a adopté au moins un enfant de l'autre depuis le début de leur union.

Notez que malgré ce qui précède, la naissance ou l'adoption d'un enfant pendant un mariage ou une période de vie maritale antérieurs à l'union en cours au jour où s'établit la qualité de conjoint, peut permettre de qualifier une personne comme conjoint.

De plus, le conjoint peut être une personne de sexe différent à celui du participant ou de la participante ou de même sexe.

Le conjoint qui veut révoquer sa renonciation doit faire parvenir un avis écrit à cet effet au comité de retraite avant la date du décès du participant ou de la participante.